



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E59621

VALABLE JUSQU'AU 28/08/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/11/1994

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/11/2002  
197 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOULOGNE 399.036.011.00027

Siret : 399 036 011 00027

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 36 711

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 16771950001

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 16771950001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : THERMOCLIM-SERVICES -SAS-

78 RUE DE CONSTANTINE  
62200 BOULOGNE SUR MER

Téléphone : 03 21 91 04 07

Portable : 06 38 67 08 18

Site Internet :

E-mail : contact@thermoclim-services.fr

Responsabilité légale :  
DEWIDHEM FREDERIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 20 Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	05/07/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	24/05/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.